



BioAlliance Pharma
The Drug Resistance Company

Assemblée générale ordinaire du 24 avril 2007

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

PARIS, le 20 mars 2007 – Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le :

24 avril 2007 à 10 heures 30, à l'hôtel de Sers, 41 avenue Pierre 1er de Serbie PARIS (8ème),

L'avis de réunion publié au bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 19 mars 2007 contient l'ordre du jour, les projets de résolution, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à l'assemblée.

Il est consultable sur le site internet de la Société : <http://www.bioalliancepharma.com/actionnaires.asp>.

Les documents relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à compter du 6 avril 2007, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Tout actionnaire pourra, dans les conditions prévues aux articles 138 et 139 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, consulter au siège social ou demander que lui soient envoyés à l'adresse postale ou électronique indiquée par ses soins, les documents et renseignements prévus par les articles 133 et 135 dudit décret, sur demande écrite adressée à la société BioAlliance Pharma – Secrétariat général – 59 boulevard du Général Martial Valin 75 015 Paris, télécopie : 01 45 58 08 81, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : infofin@bioalliancepharma.com, à compter du 6 avril 2007.

Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenu par l'intermédiaire habilité.

A propos de BioAlliance Pharma

BioAlliance Pharma SA (Euronext Paris : BIO) est une société émergente de « specialty pharma » qui développe des thérapeutiques destinées à maîtriser la résistance aux médicaments et ciblant le cancer, le VIH, ainsi que les maladies infectieuses et opportunistes. La « specialty pharma » désigne une activité de développement et de commercialisation de médicaments destinés à des spécialistes et concernant des populations sélectionnées. Ce modèle économique, contrairement aux « big pharma » qui ciblent la médecine générale, offre des développements de produits plus rapides, des coûts de R&D moins élevés, des équipes de ventes volontairement restreintes et donc des marges plus importantes et une croissance rapide.

La société développe trois gammes de produits autour, d'une part, de la technologie muco-adhésive Lauriad® qui permet une libération précoce et prolongée des agents thérapeutiques au site de la maladie, d'autre part, de la technologie nanoparticulaire Transdrug® spécialement conçue pour le ciblage intracellulaire et enfin de son programme de nouvelles entités chimiques (New Chemical Entities ou NCE) destinées au marché de l'oncologie et du VIH.

Deux essais cliniques de Phase III pour le traitement de la candidose oropharyngée chez des patients atteints de cancer ou infectés par le VIH ont été réalisés en Europe pour le Loramyc® (miconazole Lauriad®), comprimé gingival muco-adhésif de 50 mg. En octobre 2006, BioAlliance a obtenu une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) en France pour ce produit. Un essai pivot de Phase III est en cours aux Etats-Unis pour la même indication. Par ailleurs, pour un second produit, l'aciclovir Lauriad®, destiné au traitement de l'herpès labial, la société a soumis aux autorités le protocole de phase III dans 6 pays et a obtenu l'accord des agences en Australie, France et République Tchèque en février 2007. Un

essai clinique de Phase II/III concernant le produit doxorubicine Transdrug® a démarré en décembre 2006 en Europe pour le traitement du cancer primitif du foie (hépatocarcinome ou HCC). Ce produit a obtenu le statut de médicament orphelin auprès de l'EMA et de la FDA.

Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à BioAlliance Pharma SA et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de BioAlliance Pharma SA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. BioAlliance émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres.

Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de BioAlliance Pharma SA et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du document de référence approuvé par l'Autorité des marchés financiers, l'AMF, le 28 avril 2006 sous le numéro R. 06-042, qui est disponible sur les sites Internet de l'AMF <http://www.amf-france.org> et de la Société <http://www.bioalliancepharma.com>.

Pour plus d'informations, visitez le site de BioAlliance Pharma à www.BioAlliancepharma.com

BioAlliance Pharma SA

Dominique COSTANTINI

President and CEO

Tel : +33 1 45 58 76 01

dominique.costantini@bioalliancepharma.com

Nicolas FELLMANN

Directeur Financier

Tel : +33 1 45 58 71 00

nicolas.fellmann@bioalliancepharma.com